

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il faut accélérer la prise de mesures concrètes pour préserver les écosystèmes forestiers du monde

Montréal 8 novembre 2001 – Des experts de 182 parties à la Convention sur la diversité biologique se réunissent à Montréal du 12 au 16 novembre pour évaluer les menaces pesant sur les forêts du monde et pour trouver des solutions concrètes.

« En dépit de leur importance, les forêts dans plusieurs régions du globe, et en particulier dans les pays en développement, continuent à être détruites à un taux alarmant. J'espère sincèrement que l'humanité pourra s'attaquer aux causes profondes de cette situation, qui, dans plusieurs pays, est due à la pauvreté et aux circonstances désespérantes dans lesquelles se trouvent des milliards de gens », dit Klaus Töpfer, Directeur exécutif du programme des Nations Unies pour l'environnement.

« Les forêts naturelles abritent la plus large variété d'espèces animales, microbiennes et végétales parmi tous les écosystèmes terrestres. Ils fournissent à l'homme une grande variété de biens et de services. Ils constituent une partie incontournable du développement durable », selon Hamdallah Zedan, Secrétaire exécutif de la Convention. « La conservation et l'utilisation durable de ces écosystèmes inestimables est un objectif majeur du programme de travail de la Convention. Il y a encore lieu de poursuivre les recherches, mais il est temps d'accélérer les actions concrètes pour préserver les forêts du monde. » Le rôle de la septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir les avis scientifiques, techniques et technologiques est de fournir de l'expertise aux ministres et aux diplomates qui participeront à la sixième session de la Conférence des parties à la Convention, devant se tenir à La Haye, du 8 au 26 avril de l'an prochain.

S'inspirant du travail du Groupe ad hoc d'experts techniques sur la diversité biologique des forêts, établi par la Conférence des parties en mai 2000, l'Organe subsidiaire étudiera la situation actuelle de la biodiversité forestière et leurs principales tendances et menaces. Il identifiera les solutions pratiques qui peuvent être mises en œuvre localement, nationalement et mondialement. L'Organe subsidiaire étudiera en particulier la possibilité d'étendre le champs d'activité du Programme de travail actuel, de la recherche à des actions concrètes.

La réunion de Montréal discutera également de trois menaces spécifiques pesant sur la diversité biologique forestière : le changement climatique, les incendies de forêts incontrôlés et provoqués par l'homme, et l'impact de la cueillette non durable des ressources forestières autres que le bois, comprenant en particulier la viande de gibier et les ressources biologiques vivantes. Les délégués essaieront d'identifier les moyens de juguler ces menaces et les réduire.

D'autres questions sur la biodiversité, telles que la disparition des polliniseurs dans les terres agricoles, la stratégie de conservation des plantes, y compris des cibles quantifiables réalisables à temps fixe, pour atteindre des objectifs de la Convention en ce qui concerne la conservation des plantes, les mesures d'incitation, l'évaluation de l'impact, seront également considérés au cours de la réunion.

Note aux journalistes : La réunion se tiendra au siège de l'OACI à Montréal (999, rue University). Pour plus de renseignements prière de contacter Cristina Stricker, au téléphone (seulement durant la conférence du 12 au 16 novembre)+1-514-868-1581, et au

téléphone permanent +1-514- 287-7031, fax : +1-514-288-6588) et au courriel : cristina.stricker@biodiv.org. Les documents de la réunion et d'autres renseignements sont disponibles à l'adresse www.biodiv.org et www.biodiv.org/meetings/sbstta-07.asp

Eléments d'information pour la presse

La biodiversité forestière en danger

Pourquoi les forêts sont-elles importantes ?

Les forêts fournissent une vaste gamme de biens et services, y compris du bois d'œuvre, du bois de feu, de la nourriture, des médicaments, la protection du sol et des bassins, la stabilisation du climat. La préservation des forêts est donc cruciale pour le bien-être humain. Les forêts jouent également un rôle vital dans la culture et la religion et inspirent les artistes et les penseurs dans le monde entier. En même temps les forêts contiennent une grande partie de la biodiversité mondiale : au moins la moitié des espèces terrestres du monde vivent dans les forêts tropicales primaires.

Combien de forêts reste-t-il ?

En couvrant 50 % il y a quelque huit mille ans, les forêts aujourd'hui n'occupent plus que 27 % de la surface de la terre non recouverte de glaces. Les forêts primaires représentent moins de la moitié des forêts restantes, les autres étant des forêts secondaires, dégradées ou replantées. Les principales causes de leur destruction sont le développement de l'urbanisme et des infrastructures, la désertification et la dégradation du sol, et des centaines d'années de conversion à grande échelle de territoires à l'agriculture et aux pâturages.

Selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il resterait en l'an 2000 trois milliards huit cent soixante neuf millions d'hectares de forêts dans le monde. La superficie des forêts a diminué d'environ 9,4 millions d'hectares par an depuis 1990, à un taux annuel de 0,22 %. Le principal déclin concerne les forêts primaires tropicales. Les estimations préliminaires indiquent que les taux nets de déforestation ont quelque peu augmenté récemment en Afrique tropicale, sont restés constants en Amérique centrale et ont légèrement diminué en Asie tropicale et en Amérique du sud. Bien que l'établissement de forêts plantées et le développement d'activités de reforestation dans les forêts tempérées et boréales et dans les régions tropicales soient en hausse, ces plantations ne sauraient compenser réellement la déforestation des forêts primaires en matière de diversité biologique.

Entre 1980 et 1990, le taux annuel de déforestation dans les pays en développement est estimé à 15,5 millions d'hectares par an. Il en résulte que plus de 200 millions d'hectares de forêts ont été perdus au cours des 15 dernières années. Selon l'UICN, cela représente deux fois la superficie de l'Afrique du Sud, quatre fois le territoire de l'Espagne et sept fois celui de la Malaisie.

Quels sont les principales menaces ?

Les causes directes de déforestation et de la dégradation forestière comprennent une gestion inappropriée gaspilleuse de ressources, les pratiques d'exploitation du bois, le changement dans les modes d'utilisation des terres, la surexploitation, les espèces exotiques envahissantes et la pollution. Dans un proche avenir, le changement climatique sera ajouté à cette liste.

Les causes sous-jacentes comprennent l'absence de pouvoir politique des communautés locales et indigènes, la mauvaise gouvernance et la croyance à tort que les forêts et leurs ressources sont infinies. La demande mondiale, en croissance continue, de bois, de combustible, de papier et d'autres produits forestiers est aussi à mettre en cause. À long terme, le manque de prise de conscience des valeurs multiples, environnementale, et économiques, des forêts pourrait constituer la plus forte menace.

Que peut-on faire ?

Une stratégie effective de conservation de la forêt requiert la préservation d'une superficie écologiquement viable de tous les types d'écosystèmes forestiers par un réseau de zones protégées. Il y a lieu également de développer davantage les programmes de restauration. En même temps, les pratiques de gestion durable devraient être mises en œuvre sur la base de l'approche par écosystème. Ces pratiques pourraient comprendre de nouvelles réglementations nationales en matière de forêts, et des stratégies et des plans inédits.

La prise de décision en matière de gestion de forêts devrait impliquer les populations indigènes et les communautés locales afin d'assurer que leurs besoins légitimes soient pris en considération. Cette approche assurerait également la mise en circuit de l'expertise locale et rendrait la gestion forestière plus effective et plus durable.

L'éducation et la sensibilisation du public devraient également être renforcées, par exemple par des campagnes de promotion des modes de production et de consommation durables. En particulier, il y a lieu d'informer le public sur la vaste gamme de produits et de services que la forêt fournit aux êtres humains.

Le rôle de la Convention

La Convention sur la diversité biologique a été ouverte à la signature au Sommet de la terre à Rio en juin 1992. C'est le premier accord mondial couvrant tous les aspects de la diversité biologique - les ressources génétiques, les espèces et les écosystèmes- et le premier à reconnaître que la conservation de la diversité biologique « est la préoccupation commune de l'humanité » et une partie intégrante des efforts tendant à réaliser le développement durable. La Convention encourage la coopération scientifique et technique et le partage équitable des bénéfices tirés de l'utilisation des ressources génétiques, ainsi que l'usage généralisé de technologies appropriées du point de vue environnemental.

L'Organe subsidiaire chargé d'émettre des avis scientifiques, techniques et technologiques de la Convention fait des recommandations à la Conférence des parties qui est l'organe suprême de la prise de décision de la Convention. Il encourage également la coopération internationale en matière de science de la biodiversité, de questions techniques et de technologies. Il traite une vaste gamme de questions, y compris les sciences naturelles et sociales, la gestion des données, la technologie moderne de la formation, les modèles, les évaluations scientifiques, le développement d'indicatifs de la biodiversité, et la surveillance. De cette façon, l'Organe subsidiaire fournit des éléments d'information de base acceptés permettant aux décideurs politiques de prendre des décisions avisées au sujet des questions interdisciplinaires et des domaines thématiques dont traite la Convention.

La Convention concerne directement les forêts par son programme de travail sur la diversité biologique des forêts. Ce programme met l'accent sur l'approche par écosystème, les considérations socio-économiques, la conservation et l'utilisation durable. Il fait la promotion des analyses scientifiques sur la manière dont les activités humaines et les pratiques forestières influencent la biodiversité, et les approches qui pourraient minimiser les dommages occasionnés aux forêts. Le programme de travail est actuellement en voie de renforcement et d'expansion.

Le programme de travail sur la diversité biologique des forêts est mis en œuvre avec des partenaires tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies

pour l'environnement (PNUE), le Fonds de l'environnement mondial (FEM), la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC), le Forum des Nations Unies pour les forêts (UNFF) et le Centre des recherches forestières internationales (CIFOR).

Quelques Définitions Clés

Les forêts primaires sont des forêts qui n'ont jamais été perturbées directement par l'homme. Quel que soit leur âge, elles se sont développées par perturbations naturelles et par processus naturels. Les forêts qui sont utilisées par les communautés indigènes et locales menant des modes de vie traditionnels, compatibles avec la conservation et l'usage durable de la diversité biologique, peuvent être incluses dans cette catégorie.

Les forêts secondaires sont celles qui ont été directement perturbées par l'homme, mais ont pu se rétablir soit naturellement soit artificiellement. Elles ne fournissent pas nécessairement le même niveau de produits et de services que les forêts primaires fourniraient dans les mêmes sites.

Les forêts anciennes peuvent être soit primaires soit secondaires. Elles ont atteint un âge où les structures et les espèces normalement associées aux anciennes forêts primaires de ce type se sont suffisamment accumulées pour créer un écosystème forestier distinct de celui des forêts d'âge plus jeune.

Les forêts plantées ou les plantations forestières sont des peuplement résultant d'une plantation ou d'un ensemencement du fait d'un processus de boisement ou de reboisement. Il s'agit soit d'espèces introduites (tous les peuplements plantés) ou de peuplements d'espèces indigènes gérés intensivement.

Les forêts tropicales sont situées près de l'équateur. Elles comportent la plus forte diversité des espèces, dont plusieurs encore non découvertes, et sont les plus vulnérables des écosystèmes terrestres au monde. Elles comportent uniquement deux saisons : la pluvieuse et la sèche. Elles reçoivent environ douze heures de lumière du jour tout au long de l'année.

Les forêts tempérées sont caractéristiques de l'Amérique du Nord, de l'Asie du Nord-Est, et de l'Europe centrale et occidentale. Elles prospèrent dans les climats tempérés aux saisons bien définies, avec une saison de croissance allant de 140 à 200 jours s'étalant sur les quatre à six mois sans gel.

Les forêts boréales sont le type de forêts le plus étendu de tous. Elles couvrent les régions situées entre 50° et 60° de latitude nord – Eurasie, Amérique du Nord, Sibérie, Scandinavie, Alaska, Canada. Les saisons se divisent en étés courts, humides et modérément tièdes, et en hivers longs, froids et secs. La saison de croissance dure quelque 130 jours.

Où trouver des renseignements supplémentaires sur les forêts

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique,
Programme des Nations Unies pour l'environnement,
393, rue St-Jacques, suite 300, Montréal Québec,
Canada H2Y 1N9
Téléphone : (+1-514) 288-2220
Fax : (+1-514) 288-6588
Courriel : secretariat@biodiv.org
www.biodiv.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
Département forestier
1-00100 Rome, Italie
Téléphone : (+39-06) 570-54047
Fax : (+39-06) 570-52151
<http://www.fao.org/forestry.asp>

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
 P.O. Box 30552
 Gigiri, Nairobi, Kenya
 Téléphone: (+254-2) 621234
 Fax: (+254-2) 624489/90
www.unep.org

Fonds de l'environnement mondial (FEM)
 1818 H Street, NW
 Washington, DC 20433, USA
 Téléphone : (+1-202) 473-0508
 Fax: (+1-202) 522-3240/3245
 Courriel: secretariatofgef@worldbank.org

UN forum on Forests (UNFF)
 2, UN Plaza, 22nd Floor
 New-York, NY 10017, USA
 Téléphone: +1-212-963-3401/9875
 Fax: +1-212-963-4260
 Courriel: UNFF@un.org
www.un.org/esa/sustdev/forests.htm

Center for International Forestry Research (CIFOR)
 P.O.Box 6596, JKPWB
 Jakarta 10065, Indonesia
 Téléphone: (+62-251) 622-622
 Fax (+62-251) 622-100
 Courriel: cifor@cgiar.org
www.cifor.cgiar.org

Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC)
 Boîte postale 260124
 D-53153 Bonn, Allemagne
 Téléphone : (+49-228) 815-1000
 Fax: (+49-228) 815-1999
 Courriel : secretariat@unfccc.int
www.unfccc.int

World Bank
 1818 H Street, N.W.
 Washington, DC 20433, USA
 Téléphone: + 1 202 473-1053
 Fax: 1 202 500-7122
www.worldbank.int

UN Division for Sustainable Development/DESA
 Two UN Plaza, DC2-2220
 United Nations
 New York, NY 10017, USA
 Téléphone : 1 212 963-0902
 Fax : 1 212 963-4260

ITTO, International Organizations Center
 5th Floor, Pacifico-Yokohama
 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku
 Yokohama 220-0012, Japan
 Téléphone : + 81 45 223-1110
 Fax : + 81 45 223-1111
 Courriel : itto@itto.or.jp

United Nations Development Program (UNDP)
 Global Program for Food Security And Agriculture
 SEED
 304 East 45th Street, Room FF-10118
 New York, NY 10017, USA
 Téléphone : + 1 212 906-6408
 Fax: + 1 212 906-6973
www.undp.org

Secrétariat des Nations Unies de la Convention pour combattre la désertification (UNCCD)
 Haus Carstanjen, P.O.Box 260129
 Martin-Luther-King Str. 8
 D-53175 Bonn, Allemagne
 Téléphone : (49-228) 815-2800
 Fax : (49-228) 815-2898/99
 Courriel : secretariat@unccd.int
www.unccd.int

L'Union mondiale pour la conservation (IUCN)
 28, rue Mauverney
 CH-1196 Gland, Suisse
 Téléphone : (+41-22) 999-0001
 Fax : (+41-22) 999-0025
www.iucn.org

WWF International (Fonds mondial pour la nature)
 Avenue du Mont Blanc 27
 CH-1196 Gland, Suisse
 Téléphone : (+41-22) 364 9111 ou 364 9299
 Fax : (+41-22) 364 5468
www.panda.org

World Resources Institute
 10 G Street, NE (suite 800)
 Washington, DC 20002 USA
 Téléphone : (+1-202) 729-7600
 Fax : (+1-202) 729-7610
www.wri.org/wri

Environnement Canada
 351, boulevard St-Joseph
 Hull, Québec, K1A 0H3
 Téléphone: (+1-819) 997-2800 ou (+1-800) 668-6767
 Fax: (+1-819) 953-2225

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/envhome.html

